

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE															
Désignation de la société:			Adresse du siège social:												
SARL FOODXL			5 PARVIS PIERRE DE COUBERTIN												
SIRET	8	3	8	9	8	7	5	9	2	0	0	0	1	4	92600 ASNIERES SUR SEINE
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:												

REGIME FISCAL DES GROUPES														
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)														
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante														
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:														
SIRET														

B ACTIVITE														
Activités exercées		RESTAURATION										Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)															
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal										0	Déficit		
Bénéfice imposable à 15%		0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %												
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%										PV à long terme imposables à 19%			
		Autres PV imposables à 19%										PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations															
Entreprises nouvelles, art 44 sexies			Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies									
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies			Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies			Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies									
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies			Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A			Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies									
Société d'investissement immobilier cotée			Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			Autres dispositifs									
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %									
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :															
dans le secteur productif, art. 244 quater W															

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)														
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt														
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.														

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)														
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%														

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)														
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%														

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE														
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé			C E G I D					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:			
AGIFEX 120 RUE DE CHARONNE 75011 PARIS Tél: 01 44 93 78 15			Tél:			
OGA/OMGA		Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Identité du déclarant:			
			Date:	30/04/2024	Lieu	ASNIERES SUR SEINE
			Qualité et nom du signataire:			GERANT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature			JIN LIHE
Examen de conformité fiscale (ECF)						

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2024	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres					b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)									c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d		
Montant des distributions									e		
autres que celles visées en (a),									f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)									g		
									h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j		
Montant des revenus répartis (5)									Total (a à h)		
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.		
M JIN LINBIAO ASSOCIEE ZHEJIANG			55	2023							
00000 ZHEJIANG											
Mme CHEN SHAOYAN ASSOCIEE 8 ALLEE BONNE NOUVE			45	2023	33 575						
93000 BOBIGNY											
K DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)									172 261		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À						0 %		15 %		19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise															SARL FOODXL										Néant																																													
Adresse de l'entreprise															5 PARVIS PIERRE DE COUBERTIN										92600 ASNIERES SUR SEINE																																													
Numéro SIRET *															8		3		8		9		8		7		5		9		2		0		0		0		1		4		Durée de l'exercice en nombre de mois *										1		2		Durée de l'exercice précédent *										1		2	
																														Exercice N clos le										3 1 1 2 2 0 2 3										Exercice N-1 clos le										3 1 1 2 2 0 2 2										
ACTIF															Brut 1										Amortissements - Provisions 2										Net 3										Net 4																									
ACTIF IMMOBILISE															Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010				012																																															
																	Autres *		014				016																																															
															Immobilisations corporelles *										028		83 743		030		36 135		47 607		53 441																																			
															Immobilisations financières * (1)										040		9 912		042				9 912		9 912																																			
															Total I (5)										044		93 654		048		36 135		57 519		63 353																																			
ACTIF CIRCULANT															STOCKS		Matières premières, approvisionnements, en cours de production *										050		6 684		052		6 684		10 696																																			
																	Marchandises *										060		4 899		062		4 899		4 604																																			
															Avances et acomptes versés sur commandes										064				066																																									
															Créances (2)		Clients et comptes rattachés*										068		16 091		070		16 091		11 936																																			
																	Autres * (3)										072		150 345		074		150 345		71 656																																			
															Valeurs mobilières de placement										080				082																																									
															Disponibilités										084		23 391		086		23 391		15 005																																					
															Charges constatées d'avance *										092				094				1 491																																					
															Total II										096		201 409		098		201 409		115 388																																					
															Total général (I+II)										110		295 063		112		36 135		258 928		178 741																																			
PASSIF															Exercice N NET 1										Exercice N-1 NET 2																																													
CAPITAUX PROPRES															Capital social ou individuel *										120		8 800		8 800																																									
															Ecart de réévaluation										124																																													
															Réserve légale										126		880																																											
															Réserves réglementées*										130																																													
															Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)					131				)		132																																												
															Report à nouveau										134		3 370		18 378																																									
															Résultat de l'exercice										136		4 251		(14 128)																																									
															Subventions d'investissement										137																																													
															Provisions réglementées										140																																													
															Total I										142		17 301		13 050																																									
DETTE (4)															Provisions pour risques et charges										154																																													
															Emprunts et dettes assimilées										156		34 594		45 819																																									
															Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164																																													
															Fournisseurs et comptes rattachés										166		94 777		42 334																																									
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)					169		13 532		)		172		97 893		67 564																																																							
Comptes courants d'associés										173		14 363		9 973																																																								
Autres dettes										175																																																												
															Produits constatés d'avance										174																																													
															Total III										176		241 627		165 691																																									
Total général (I + II + III)															180		258 928		178 741																																																			
REVENUS															(1)		Dont immobilisations financières à moins d'un an					193				(4)		Dont dettes à plus d'un an					195																																					
															(2)		Dont créances à plus d'un an					197						(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *					182		4 659																																	
															(3)		Dont comptes courants d'associés débiteurs					199						Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *					184																																					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise										SARL FOODXL		Néant		*							
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 3 1						Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 2 1					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				dont export et livraisons intracommunautaires				209			210									
	Production vendue	{	biens					215			214	422 529		437 494							
			services *					217			218	1 344		360							
	Production stockée *				(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222										
	Production immobilisée *										224										
	Subventions d'exploitation reçues										226										
	Autres produits										230	10 928		15 882							
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				(I)						232	434 801		453 736							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)										234	11 140		9 661							
	Variation de stock (marchandises) *										236	(294)		726							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)										238	122 925		164 367							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *										240	4 012		(4 720)							
	Autres charges externes * :				(dont crédit bail : - mobilier 10 953 - immobilier)						242	88 151		115 828							
	Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	3 014		244	3 014		4 251						
	Rémunérations du personnel *										250	167 281		182 689							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)										252	31 727		35 280							
	Dotations aux amortissements *				(dont amortissement du fonds de commerce)				255			254	10 492		8 980						
	Dotations aux provisions										256										
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259			{	262	29		78							
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260														
	Total des charges d'exploitation				(II)						264	438 476		517 139							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270	(3 675)		(63 403)						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)						280										
	Produits exceptionnels				(IV)						290	9 243		50 586							
	Charges financières				(V)						294	1 170									
	Charges exceptionnelle	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347			{	300	147		1 311							
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348														
Impôts sur les bénéfices *				(VII)						306											
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												310	4 251		(14 128)						
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312	4 251		314						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *										316										
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										318										
	Provisions non déductibles *										322	147									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)										324										
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			330										
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)				249			251									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998										
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999										
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997										
	Entreprise nouvelles (44, sexies)		986	Zone franche urbaine (44 octies A)		987	Zones de revitalisation de la défense (44 terdecies)		127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)		138			342						
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)		989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992			350						
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345	Investissements et souscriptions outre-mer		344	Créance due au report en arrière du déficit		346												
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	4 398		354						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)										356										
	Déficits antérieurs reportables : *				36.....758.....				dont imputés sur le résultat :				360	4 398							
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	0		372						

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2023

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL FOODXL													Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice												
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	34 548	442		444		446	34 548	34 548				
	Installations générales agencements divers	450	36 214	452	4 659	454		456	40 872	40 872				
	Matériel de transport	460	4 241	462		464		466	4 241	4 241				
	Autres immobilisations corporelles	470	4 082	472		474		476	4 082	4 082				
Immobilisations financières		480	9 912	482		484		486	9 912	9 912				
TOTAL		490	88 996	492	4 659	494		496	93 654	93 654				
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Fonds commercial		495		497		498		499						
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506						
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	13 808	532	4 562	534		536	18 370					
	Installations générales, aménagements divers	540	8 778	542	4 058	544		546	12 836					
	Matériel de transport	550	1 288	552	849	554		556	2 137					
	Autres immobilisations corporelles	560	1 769	562	1 023	564		566	2 792					
TOTAL		570	25 643	572	10 492	574		576	36 135					
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2		3		4		5					
		6	7		8		9		10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme								
						19 % ⑥		15 % ou 12.8 % ⑦		0 % ⑧				
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589						
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595						
TOTAL					596	585	597	599						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL FOODXL

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
		Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations	630		632		634		636		
		Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
		Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
		Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2	PENALITES	147
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		147

II	DÉFICITS REPORTABLES			Déficits imputés	983	4 398
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	36 758	984	32 359
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		870	32 359

III	DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin					325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)					380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326	
N° du centre de gestion agréé					388	
Montant de la TVA collectée					374	43 498
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	14 204
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL FOODXL					Néant ☐ *		
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :					376	6	
dont apprentis					657		
dont handicapés					651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale					861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					108	423 873	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					105		
TOTAL 1					106	423 873	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					115	51	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					143		
Subventions d'exploitation reçues					113		
Variation positive des stocks					111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					116	10 877	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					153		
TOTAL 2					144	10 928	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats					121	140 127	
Variation négative des stocks					145	3 718	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					125	29 225	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					148	29	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					150		
TOTAL 3					152	173 098	
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					137	261 703	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					117	261 703	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	423 873	Effectifs au sens de la CVAE *	
				023	0		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					026		
Période de référence				024	01/01/2023	160	31/12/2023
Date de cessation					186		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

Cegid Quadra

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

1

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

8 3 8 9 8 7 5 9 2 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL FOODXL

ADRESSE (voie)

5 PARVIS PIERRE DE COUBERTIN

CODE POSTAL

92600

VILLE

ASNIERES SUR SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

JIN

Prénom(s)

LINBIAO

Nom d'usage

% de détention

55.00

Nb de parts ou actions

55

Naissance :

Date

241153

N° Département

99

Commune

ZHEJIANG

Pays

CN

Adresse :

N°

Voie

ZHEJIANG

Code postal

00000

Commune

ZHEJIANG

Pays

Chine

Titre (2)

Mme

Nom de famille

CHEN

Prénom(s)

SHAOYAN

Nom d'usage

JIN

% de détention

45.00

Nb de parts ou actions

45

Naissance :

Date

071183

N° Département

99

Commune

ZHEJIANG

Pays

CN

Adresse :

N°

8

Voie

ALLEE BONNE NOUVELLE

Code postal

93000

Commune

BOBIGNY

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Date 15/05/2024	Tableau de cohérence des liasses fiscales (*) Client 181010 SARL FOODXL 5 PARVIS PIERRE DE COUBERTIN 92600 ASNIERES SUR SEINE	Référence	Page 1
Collaborateur WHD		Exercice 01/01/2023 31/12/2023	

[illegible]